

### Entrée au CP

1<sup>ère</sup> étape : Se présenter à la mairie le plus tôt possible pour l'inscription de l'enfant avec les pièces suivantes : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile.

2<sup>ème</sup> étape : Téléphoner à l'école élémentaire (05.56.67.02.92) pour l'admission, La directrice, Michèle Périz, recevra les parents, sur rendez-vous uniquement, le **lundi 4 mars entre 12 h et 13 h, les mardis 5 mars ou 12 mars, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi 8 mars de 16 h à 17 h 30**. Apporter la fiche d'inscription délivrée par la mairie et le carnet de santé.

Le rendez-vous sera pris lors du contact téléphonique. Appeler l'école pour convenir d'un autre créneau horaire si nécessaire.

### Ecole maternelle

1<sup>ère</sup> étape : Pour inscrire votre enfant né en 2016, présentez-vous à la mairie pour l'inscription avec le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile.

2<sup>ème</sup> étape : Pour l'admission, présentez-vous à l'école maternelle, les **mardis 5 mars et 12 mars de 13 h 30 à 17 h 30** (de 8 h 30 à 12 h 30 sur rendez-vous uniquement) avec la fiche d'inscription délivrée par la mairie, le livret de famille et le carnet de santé.

Téléphoner à l'école pour convenir d'un autre créneau horaire si nécessaire.

*Pour tout renseignement : Mairie : 05 56 67 06 15 ; École maternelle : 05 56 67 33 71 ; École élémentaire : 05 56 67 02 92*